



Commune de Cheseaux

# POLICE ADMINISTRATIVE

La police administrative assume toutes les tâches relatives à la sécurité publique qui ne sont pas confiées à la Gendarmerie vaudoise.



Responsable de la sécurité publique : M. Antoine Simond

Adjoint administratif : M. Milos Dangubic

Tél. 021 731 95 61 / 62

Fax : 021 731 95 60

[police@cheseaux.ch](mailto:police@cheseaux.ch)

T Â C H E

> Veiller au respect des règlements communaux (dans

les limites des compétences).

- > Contrôler et dénoncer le stationnement.
- > Surveiller les parcs et promenades, travail de proximité aux abords des établissements scolaires.
- > Gérer et réguler le trafic lors de manifestations, travaux.
- > Procéder à l'affichage des divers avis (arrêtés, décisions municipales, avis militaires, manifestations locales, autres informations, etc).
- > Exécuter les travaux liés à la police administrative et à la police du commerce.
- > Effectuer les enquêtes administratives et sociales.
- > Gérer les amendes d'ordre et les ordonnances pénales.
- > Collaborer avec les autres services de la commune et du canton en fonction des demandes ponctuelles.
- > Organiser la mise en place de la signalisation lors de manifestations .
- > Fonctionner come préposé BPA
- > Tenir le registre des entreprises